

FORMULAIRE DE DÉPÔT DE PROJETS FONDS DU PACTE RURAL 2007 – 2014 Ville de Rouyn-Noranda

Si vous avez besoin davantage d'espace pour répondre à certaines sections du formulaire, veuillez utiliser des feuilles supplémentaires et les joindre en annexe.

Le promoteur du projet doit faire parvenir sa demande de financement dûment complétée, **avant 16 h, le jeudi 19 mars 2009**, au Centre local de développement de Rouyn-Noranda à l'attention de Mme Danielle Simard, directrice générale adjointe, à l'adresse suivante : 161, avenue Murdoch, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1E3.

Pour obtenir de l'aide pour compléter votre demande d'aide financière ou pour toute autre information, veuillez consulter le présent Guide de dépôt de projets et vous procurer le Formulaire de demande de financement à www.rouyn-noranda.ca ou à www.cldrn.ca ou encore communiquez avec votre agente de développement rural :

- Pour le quartier Cadillac
Mme Vita Jensen, 819 797-7110, poste 3606,
vita.jensen@rouyn-noranda.ca
- Pour les quartiers D'Alembert, Cléricky, Destor et Mont-Brun
Mme Mylène Bergeron, 819 797-7110, poste 5601,
mylene.bergeron@rouyn-noranda.ca
- Pour les quartiers Beaudry, Bellecombe et Cloutier
Mme Karine Frelas, 819 797-7110, poste 8304,
karine.frelas@rouyn-noranda.ca
- Pour les quartiers Arntfield, Montbeillard et Rollet
Mme Francesca Bellerose, 819 797-7110, poste 2987,
francesca.bellerose@rouyn-noranda.ca
- Pour le quartier McWatters, le secteur Lac-Dufault ou un projet visant l'ensemble du territoire rural de Rouyn-Noranda
Mme Candide Beauvais, coordonnatrice au développement communautaire rural à la Ville de Rouyn-Noranda, 819 797-7110, poste 7309
candide.beauvais@rouyn-noranda.ca

Section 2.2 – MISE DE FONDS DU PROMOTEUR

Mise de fonds du promoteur (décrivez la nature de la mise de fonds du promoteur prévue dans le projet par exemple : bénévolat, levée de fonds, prêt de matériel, argent comptant, etc.) :

Section 2.3 – PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Dépenses		Revenus			
Description	Montant	Description	Montant	Montant confirmé ?	
				Oui	Non
	\$	Aide des gouvernements (Québec et Canada) :			
	\$		\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	\$		\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	\$		\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	\$	Autres revenus :			
	\$		\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	\$		\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	\$		\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	\$		\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	\$		\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	\$		\$	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	\$	Mise de fonds du promoteur ⁽¹⁾ :			
	\$				\$
	\$				\$
	\$	Demande au Pacte rural :			\$
Total des dépenses⁽²⁾ :	\$	Total des revenus⁽²⁾ :	\$		

¹ Lorsque la mise de fonds du promoteur ou encore les autres revenus sont sous forme de bénévolat, veuillez calculer la valeur de cette contribution en vous servant du taux horaire suivant : 8,50 \$ / heure.

² Le total des revenus doit être égal au total des dépenses (budget équilibré).

Section 3 – DÉCLARATION DE L'ORGANISME

Je, soussigné(e), _____ confirme que les renseignements fournis dans cette demande ainsi que les documents afférents sont complets et véridiques en tous points et je m'engage à fournir au représentant municipal toute l'information nécessaire à l'analyse du projet.

J'autorise la Ville de Rouyn-Noranda à échanger avec tout ministère, organisme gouvernemental, régional et institution financière tous les renseignements présents dans cette demande d'aide financière pour avis de conformité et avis sectoriel.

Je m'engage aussi à produire, au plus tard 90 jours après la fin du projet, une fiche de rapport final comprenant la description des réalisations ainsi qu'un bilan financier complet décrivant les dépenses effectuées et le financement reçu. Cette fiche vous sera fournie par l'administration municipale. L'organisme promoteur doit aussi conserver toutes les pièces justificatives (factures, relevés bancaires, copies de chèques, lettres, etc.) pour une période de douze mois suivant le dépôt de la fiche de rapport final.

Advenant que le projet pour lequel une aide financière sera versée par la Ville de Rouyn-Noranda ne soit pas réalisé, la subvention devra être retournée à la Ville de Rouyn-Noranda.

Je m'engage également à inviter au moins 15 jours à l'avance les représentants des partenaires associés au Pacte rural en l'occurrence, le maire de la Ville de Rouyn-Noranda et la ministre du ministère des Affaires municipales et des Régions à tout événement public organisé autour d'un projet issu du support financier du Pacte rural.

Signature:

Date :

Fonction :

Section 4 – DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

- L'original du formulaire de demande d'aide financière dûment complété
- Une copie de la charte et des statuts constitutifs
- Une résolution de l'organisme promoteur pour autoriser la présente demande et désigner la personne autorisée à agir au nom de l'organisme dans le cadre de la demande d'aide financière
- Les lettres d'appui, lettres d'intention s'il y a lieu
- Les derniers états financiers de l'organisme
- Les lettres de confirmation des autres partenaires financiers
- Le curriculum vitae des promoteurs principaux affectés au projet
- Selon le cas, des soumissions pourront être demandées
- Selon le cas, les croquis et les plans
- Selon le cas, les autorisations écrites des propriétaires des terrains et bâtiments concernés
- Selon le cas, les avis des ministères concernés lorsque requis
- Selon le cas, les avis de conformité aux règlements municipaux
- Autres documents pertinents, soit : _____